

# Les phrasillons entre grammaire et lexique : l'apport de la syntaxe structurale

---

Franić, Ivana

Source / Izvornik: **Studia Romanica et Anglica Zagrabienisia**, 2016, 61, 3 - 26

Journal article, Published version

Rad u časopisu, Objavljena verzija rada (izdavačev PDF)

Permanent link / Trajna poveznica: <https://um.nsk.hr/um:nbn:hr:131:673943>

Rights / Prava: [In copyright](#) / [Zaštićeno autorskim pravom](#).

Download date / Datum preuzimanja: **2024-11-17**



Sveučilište u Zagrebu  
Filozofski fakultet  
University of Zagreb  
Faculty of Humanities  
and Social Sciences

Repository / Repozitorij:

[ODRAZ - open repository of the University of Zagreb  
Faculty of Humanities and Social Sciences](#)



## Les phrasillons entre grammaire et lexique : l'apport de la syntaxe structurale

Ivana Franić

Faculté de Philosophie et Lettres

Université de Zagreb

ifranic@ffzg.hr

Dans la présente contribution nous nous pencherons sur le statut des mots-phrases ou phrasillons suivant les postulats de la théorie syntaxique tesnièreenne. Dans un premier temps on présentera un aperçu des travaux dans le domaine portant sur ce sujet, afin de pouvoir recenser, dans un deuxième temps, un répertoire représentatif de phrasillons en français et en croate.

Les mots-phrases ou phrasillons sont des mots composites. Ils sont des équivalents de phrases, ils sont structurellement inanalysables (Tesnière) et correspondent aux interjections de la grammaire traditionnelle. Situés aux confins de la grammaire et du lexique (Porquier), les phrasillons ou *phrases à prédication impliquée* (Wilmet 1997), sont porteurs d'un contenu sémantique extrêmement complexe et très nuancé. A la différence des phrasillons logiques (*voici, voilà, oui, non*), les phrasillons affectifs expriment, à des degrés divers, l'attitude du locuteur soit envers le monde extralinguistique soit envers un certain élément de la situation d'énonciation. Les valeurs de trois catégories tesnièreennes de phrasillons affectifs (impératifs : *s'il vous plaît ! pst ! chut !* ; représentatifs : *pif ! paf !* et impulsifs : *ahé ! hélas ! ouais !*) sont difficiles à identifier avec précision, pour la simple raison que leur contenu sémantique est étroitement lié à l'énonciation.

*Mots-clés* : syntaxe structurale, mots-phrases, phrasillons, interjections

### 0. Introduction

La catégorie reconnue traditionnellement sous la dénomination « interjections » fait l'objet de nombreuses études dont l'objectif, pour la plupart, consiste à décrire le concept et à proposer des définitions valables ainsi qu'à répertorier les unités suivant leur contenu sémantique. Certains auteurs ont discuté du bien-fondé grammatical et syntaxique des interjections, d'autres explorent différents aspects structurels et fonctionnels des interjections. Pour arriver à expliquer le statut de ces unités que l'on dénomme souvent de « mots-phrases » ou « phrasillons » (Tesnière 1988), « phrasoïde » (Damourette et Pichon, selon Tutescu 2006), « mots à prédication impliquée » (Wilmet 1997), unités « aux

marges de la phrase » (Riegel et al. <sup>5</sup>1999) ou des « unités asyntaxiques » (Martinet 1979) jusqu'au « modalisateur épistémique de nature énonciativo-évaluative, élocutive, axiologique et interactive » (Tutescu 2006) et « locutifs » (Kahane/Mazziotta 2015) les chercheurs ont recours à des critères différents pour expliquer leur structure, rôle et pour dégager leur contenu sémantique.<sup>1</sup>

Cette catégorie « mal définie (...) aux confins de la grammaire et du lexique » (Porquier 2001 : 106) occupe une place importante et ne se laisse pas reconnaître facilement au travers des descriptions linguistiques existantes.

Déjà Bally semble attribuer des caractères décisifs aux interjections, en les désignant de « cas limite des catégories lexicales », « une forme curieuse de la combinaison du mot et du chant » avec trois valeurs fondamentales : exclamations, onomatopées, signaux. (cf. Bally 1965, cité d'après Buridant 2006) Rappelons encore sa qualification des interjections comme unités « hors langue », se référant à des cris, appartenant au langage animal, ou, au mieux « relevant du langage embryonnaire » (Bally 1932: 54, cité d'après Bres 1995). Dans cette même lignée, Lucien Tesnière (1988) dans son ouvrage capitale *Éléments de syntaxe structurale* propose la dénomination de « mots-phrases » ou « phrasillons » en refusant les interjections de la grammaire traditionnelle.<sup>2</sup> Par ailleurs, pour situer le concept dans le domaine de la linguistique générale, Dubois et al. soulignent : « On appelle interjection un mot invariable, isolé, formant une phrase à lui seul, sans relation avec les autres propositions et exprimant une réaction affective vive ». (Dubois et al. 1973, s. v. interjection)

La dénomination de « mots-phrases » semble prédominante dans les grammaires et ouvrages français. En fait, du fait de l'impossibilité de trouver une place adéquate parmi les parties du discours traditionnelles, Tesnière (1988) introduit le concept plus large de mots-phrases, qui comprend les interjections, tout en s'ouvrant au domaine de non-affectivité (v. ci-dessous les phrasillons logiques). Autrement dit, suivant le critère de l'autonomie phrastique et en privilégiant la capacité de mot-phrase de « constituer par elle-même l'équivalent d'une phrase entière » (*ibid.*),<sup>3</sup> la syntaxe structurale élargit le concept d'interjection et n'en fait qu'un parmi les trois types de mots-phrases ou phrasillons.

Vu la complexité des concepts et dénominations, pour les besoins de notre analyse on gardera la dénomination « phrasillon » pour ces équivalents d'une

---

<sup>1</sup> « Il est hors de doute que des mécanismes complexes, de nature linguistique et langagière, mécanismes phonétiques, grammaticaux, sémantico-pragmatiques, mais aussi affectifs, cognitifs, interlocutifs et interactifs, coopèrent pour produire ces énoncés complets, de forme ramassée, saturés de données situationnelles et de contenus implicites qu'on appelle « interjections ». (Tutescu 2006 : 37)

<sup>2</sup> *Le Petit Robert* évoque que le mot latin *interiectio* signifie « mot invariable pouvant être employé isolément pour traduire une attitude affective du sujet parlant. V. exclamation, juron, onomatopée » (s. v. *interjection*).

<sup>3</sup> Bres trouve qu'il ne s'agit pas, dans le cas de la relation entre interjection (mot-phrase) et phrase chez Tesnière, de l'identité, mais de l'équivalence, ou de l'approximation. (cf. Bres 1995 : 82)

« phrase entière », autrement dit, pour ces unités qui, malgré l'absence de propriétés syntaxiques, gardent le statut d'énoncés complets.

Compte tenu des observations citées ci-dessus, nous tenterons, dans cet article, de réexaminer le statut et la classification des mots-phrases dans les descriptions existantes et d'apporter un nouveau regard sur cette catégorie. Dans un premier temps notre approche sera analytique pour devenir par la suite contrastive avec l'échantillon de référence constitué des phrasillons (interjections) français et croates.

## 1. Les phrasillons entre grammaire et lexique : point de vue linguistique

Se situant aux frontières de la grammaire et du lexique, les mots-phrases ou, plus précisément les interjections de la grammaire traditionnelle, représentent une catégorie à part. Bres remarque que les interjections représentent la « première étape de l'actualisation phrastique ». <sup>4</sup> (Bres 1995 : 85) Buridant, quant à lui, souligne « la place paradoxale de l'interjection, tiraillée entre l'arbitraire du signe conventionnel et le ratio du signe naturel ». (Buridant 2006 : 4) En revanche, Martinet soumet la catégorie d'interjection au principe de double articulation, en attribuant aux interjections la qualité d'unités « asyntaxiques », en raison de leur incompatibilité avec les unités d'aucune des classes de monèmes. <sup>5</sup> Ceci ne doit pas surprendre : d'un côté, Martinet voit, dans la syntaxe, un « chapitre dans lequel on suppose qu'ont déjà été identifiés, classés et étudiés, quant à leur forme, les signes linguistiques, qu'ils soient grammaticaux ou lexicaux. » (Martinet 1985 : 17). Selon l'étude de Caron-Pargue et Caron, les interjections représentent des marqueurs du fonctionnement cognitif, ou bien « des indices de processus cognitif dont le sujet est le siège ». (Caron-Pargue et Caron 2000 : 56) De plus, selon les mêmes auteurs, les interjections entraînent le changement dans l'organisation de la verbalisation, autrement dit, une réorganisation de la base des connaissances par l'introduction d'un élément nouveau. (*ibid.*, p. 65)

---

<sup>4</sup> « Du fait que l'interjection se présente comme un mot-phrase, il y a économie des opérations proprement syntaxiques, mais aussi en ce que, sur ce mot, il y a économie d'actualisation parapraxémique : l'interjection passe au discours sans actualisation spatiale (absence du nombre et du déterminant) ou temporelle (absence de morphème verbo-temporel) ni inscription de la personne, opération qui, toutes, demandent du temps (opératif). » *cf.* Bres 1995 : 87

<sup>5</sup> Martinet : « Si nous considérons la double articulation comme le noyau central du langage et si nous ne voulons voir dans le reste que des traits marginaux, c'est parce que cette conception met le langage à l'abri de toutes les formes de communications confuses, inanalysées, interjectionnelles, pré-humaines ou, si j'ose dire, protohumaines. » *Langue et fonction* p. 60, cité d'après Bres 1995 : 89. Or, à ce sujet, Tesnière 1988: 95 évoque : plus une langue est primitive, plus elle a de chance d'être constituée par des mots-phrases encore inarticulés syntaxiquement.

### 1. 1. *Les mots-phrases au sein de la syntaxe structurale*

La syntaxe structurale tesnièreenne part de la phrase en tant que concept fondamental avec la connexion représentant le « principe vital », en vue de construire l'édifice d'une syntaxe totale, intégrale, qui vient dépasser la phrase pour devenir « interphrastique ». (cf. Bajrić 2014)

En voulant rompre avec les courants traditionnels, Tesnière cherche à situer les mots-phrases en dehors de sa classification en quatre « espèces de mots », à savoir substantifs, adjectifs, verbes et adverbes. Cependant, certains chercheurs ont déjà remarqué la référence implicite de Tesnière à l'énonciation, plus précisément, Bajrić, qui trouve un lien entre la connexion et l'énonciation (Bajrić 1996 : 146).

Suivant l'optique tesnièreenne, les mots-phrases demeurent en dehors de la classification en espèces de mots car elles représentent des espèces de phrases (cf. Tesnière 1988 : 94), ce sont des équivalents de phrases entières. En jouant le même rôle que les phrases entières, ils ne se laissent pas analyser structurellement, ils signifient en bloc.<sup>6</sup> Les mots-phrases ne possèdent pas de nucléus ni de mécanisme grammatical, ce sont des mots figés. En revanche, leur contenu sémantique est « extrêmement complexe et finement nuancé, ce qui rachète leur pauvreté structurale ». (Tesnière 1988 : 95) Citons d'après Caron-Pargue et Caron 2000 (p. 55), que Wierzbicka cherche à décrire la signification des interjections en s'appuyant sur des concepts universels : elle distingue trois grandes catégories d'interjections, suivant leur sémantisme fondamental : interjections émotives (« *I feel something* »), volitives (« *I want something* »), et cognitives (« *I know something* »). Il nous semble que l'idée de cette description sémantique suit les grandes lignes de la description tesnièreenne, à savoir les phrasillons logiques et les phrasillons affectifs (ceux-ci comportant des phrasillons impératifs, représentatifs et impulsifs).

Notons que les mots-phrases ne s'accordent pas avec la conception tesnièreenne de nœud et de nucléus comme porteurs des fonctions structurale et sémantique. Tesnière les analyse et les définit dans la continuité de son principe du parallélisme des plans structural et sémantique. (cf. Tesnière 1988 : 40-42) : c'est pourquoi il évoque l'impossibilité de les analyser structurellement, ce qui permet, en revanche, une sorte de compensation au plan sémantique. Ceci est en parfait accord avec l'intention de Tesnière d'englober tous les phénomènes dans sa syntaxe structurale, plus précisément, il semble rechercher un certain équilibre au sein de la phrase en tant qu'ensemble de connexions : si un élément manque, il est compensé ou racheté ou bien il se réalise à un autre plan. Rappelons que, dans une langue, tout élément se voit assigner un rôle pour accomplir un objectif : selon l'un des principes fondamentaux de la syntaxe structurale, il ne peut y avoir structure qu'autant qu'il y a fonction. (*ibid.*, p. 39)

---

<sup>6</sup> « Tesnière range dans cette classe tous les mots pouvant constituer des « phrases complètes. » (Kahane/Mazziotta 2015 : 7)

### 1. 2. *Les interjections dans les grammaires du français (liste non-exhaustive)*

La conception de mots-phrases et, en son sein, des interjections, exposée ci-dessus, c'est-à-dire le fait de considérer une partie du discours traditionnelle comme une espèce de phrases, révèle la vraie raison d'être de ces entités. En fait, Wilmet (1997), de son côté, traite des interjections ayant la « prédication impliquée », qui se réalisent, donc, dans le discours sous la dépendance de l'affectivité du sujet, de la situation et du contexte. (cf. Bres 1995 et Caron-Pargue et Caron 2000) Elles sont suivies à l'écrit par le point d'exclamation, leur graphie étant à chaque fois différente, soumise à l'approximation et à la notation d'un phonème ou deux. Les notations sont le plus souvent la représentation des bruits ou des sons correspondants des reproductions humaines. (Martinet 1979)

Quant aux grammaires du français, le vocabulaire employé ainsi que la liste des entités reconnues comme interjections dépend de l'approche choisie : celle de Riegel *et al.* situe les interjections dans le chapitre « Aux marges de la phrase », en rappelant l'existence d'une « classe grammaticale particulière ». La nature et les rôles syntaxiques et sémantiques des interjections y sont diversifiés : on les identifie, généralement comme formes figées et invariables, à l'intérieur des phrases exclamatives<sup>7</sup> auxquelles elles servent fréquemment de renforcement. Ayant une autonomie syntaxique, elles peuvent former l'énoncé à elles seules, ou bien s'insérer dans une phrase à différentes places, sans s'intégrer à sa structure. Les interjections peuvent se cumuler.

Hervé-D. Béchade considère, à l'intérieur de la catégorie de mots-phrases, des mots invariables, simples interjections ou adverbes, dans la mesure où l'idée se trouve complètement exprimée. Il évoque, quant aux mots-phrases, le degré le plus réduit de l'expression de la pensée, des sortes de cris, mais ayant une pleine signification. (Hervé-D. Béchade 1987 : 223)

Grevisse, de son côté, définit le mot-phrase comme « un mot invariable qui sert ordinairement à lui seul de phrase ». (Grevisse/Goosse 1988 : § 1048) Dans la suite dudit chapitre, la description détaillée est fournie, ainsi que la classification distinguant les mots-phrases essentiels et les mots-phrases accidentels. Pour ce qui est de la signification, les mots-phrases sont regroupés en trois catégories : objectifs (destinés à l'interlocuteur pour établir la communication), subjectifs (d'habitude les interjections) et suggestifs (utilisés pour rendre un bruit, par imitation approximative). (*ibid.*, § 1050)

### 1. 3. *La grammaire fonctionnelle de Martinet*

Dans sa grammaire fonctionnelle (cf. chapitre XXX, p. 148-149), Martinet situe, sous le titre des « unités asyntaxiques » des unités de sens « qui ne sont pas compatibles avec les unités d'aucune des classes de monèmes ». Vu le fait que la syntaxe traite de la première articulation, l'attitude du linguiste est

---

<sup>7</sup> Cependant, elles constituent assez souvent des phrases entières, comme dans le cas des phrasillons complets, ou, selon Kačić 1987, elles représentent des énoncés minima.

compréhensible : elle suit le rigoureux des postulats du fonctionnalisme. En fait, la perspective fonctionnaliste refuse toute relation définie des interjections avec les éléments du contexte où elles apparaissent, le point auquel on s'attend vu son postulat que la syntaxe traite des généralités et non des unités individuelles et que l'on suppose qu'on déjà été identifiés, classés et étudiés, quant à leur forme, les signes linguistiques, qu'ils soient grammaticaux ou lexicaux. » (Martinet 1985 : 17)

Martinet distingue entre les onomatopées proprement dites, c'est-à-dire les imitations de bruits divers d'origine non humaine, comme *boum, clac, vlan*; les bruits produits par l'homme pour manifester directement ses sensations, ses sentiments ou ses prises de position, comme *aie, oh, ouille, bof*; des appels comme *allo, hep, psitt*; des souhaits ou des commandements comme *chut, ouste, pitié, tiens*; des jurons et des exclamations comme *bon Dieu, zut* et des formules de politesse ou des salutations qui sont, au départ, des transferts comme *merci, pardon, bonjour, adieu*.<sup>8</sup>

Dans son ouvrage postérieur à la *Grammaire fonctionnelle*, à savoir la *Syntaxe générale*, Martinet poursuit en attribuant aux interjections la qualité des « énoncés les plus simples » (Martinet 1985 : 194), leur assignant la possibilité d'être insérés dans des énoncés plus vastes. Cependant, cette intégration n'est pas syntaxique, ou bien, si elle arrive à être qualifiée comme telle, les interjections sont transférées à une classe déterminée « Par transfert, des monèmes, des synthèmes, voire des syntagmes de la langue se voient convertis en interjections : *attention, dis donc, tiens, en avant* » (*ibid.*). À l'instar de sa *Grammaire fonctionnelle*, la *Syntaxe générale* ne trouve aucune relation de ces unités avec leurs contextes.

En ce qui concerne le statut de ces unités dans la description du croate, la bibliographie représentative linguistique (pour la plupart la description grammaticale) décrivant le statut des interjections contient des chapitres entiers consacrés à la définition des interjections, leur forme et des essais de classification suivant leur signification. Pourtant, la catégorie des mots-phrases ou phrasillons n'est pas identifiée en tant que telle, compte tenu de la spécificité des approches choisies dans des grammaires de la langue croate. Cependant, Pintarić (2002) et Matešić (2004) mettent en lumière le rôle spécifique des interjections. Pintarić offre une classification en plusieurs catégories suivant leur signification, à savoir les *émotifs, sensitifs, dictatifs, imitatifs, démonstratifs, cognitifs, spécificatifs et puéritifs*. Matešić, quant à elle, admet l'impossibilité de cerner cette catégorie avec précision vu leur forme, signification et emploi. Dans son article, elle met en relief la description lexicographique tout en étant consciente du besoin de considérer et de décrire les interjections dans la communication, dans le cadre d'énonciation. (Matešić 2004 : 342)

<sup>8</sup> « La liste des unités de la classe est ouverte. On peut en créer constamment par imitation de bruits divers. Il y en a de bien établies dans la langue et qui ont une graphie officielle, comme *ah, oh, aie, euh, miaou, clic, clac, hélas, ouf, pouah, zut, chut, ouste, chiche*. S'intègrent aux asyntaxiques, par transfert, des monèmes, des synthèmes, voire des syntagmes appartenant à diverses classes : des nominaux comme *attention, bon Dieu*, des adjectifs comme *bon, mince*, des syntagmes verbaux comme *tiens, allez, suffit, dis donc, tu sais*, des adverbes comme *bien, en avant*. » (Martinet 1979 : 148)

Il ressort de tout ce qui a été exposé ci-dessus la difficulté de définir avec précision la catégorie de mots-phrases, vu la complexité et la diversité des critères employés. Dans la lignée tracée par Bally, Tesnière et Martinet, Caron-Pargue et Caron 2000 postulent que la plupart des auteurs s'accordent sur les points suivants :<sup>9</sup>

- du point de vue formel, les interjections sont des mots invariables, isolés qui n'entretiennent aucune relation avec les autres mots ;
- du point de vue fonctionnel, elles constituent l'équivalent d'une phrase (cf. Martinet 1979 : « les unités asyntaxiques ») ;
- du point de vue sémantique, elles sont traditionnellement considérées comme exprimant une « réaction affective vive ». (cf. Dubois, ci-dessus)

A ces points généraux nous ajouterons quelques observations supplémentaires (cf. Porquier 2001), en essayant de les regrouper en trois catégories :

I. du point de vue de leur fonction, au niveau macrosyntaxique (Kahane/Mazziotta 2015) :

- ces unités peuvent constituer des énoncés complets, comme l'avait avancé Tesnière ; (Porquier 2001 : 109)
- elles peuvent s'adjoindre à des énoncés plus longs, en fonctionnant comme ouvreuse, comme connecteur ou comme marqueur énonciatif (*voilà, évidemment, alors...*), (*ibid.*)
- elles sont souvent plurifonctionnelles, dotées de diverses valeurs pragmatiques (p. ex. *tiens*) (*ibid.*)

II. du point de vue de leur structure, au niveau microsyntaxique (Kahane/Mazziotta 2015)

- ce sont des énoncés courts, de une à plusieurs syllabes, émis comme un seul groupe sonore (Porquier 2001 : 108)

III. du point de vue de leur compatibilité

- ce sont des unités figées, soit invariables, soit dépourvues de la latitude de variation syntaxique et morphologique que peuvent avoir par ailleurs leurs signifiants (*ibid.*)

Vu leur diversité, plurifonctionnalité et autonomie, il est difficile de classer ces unités, c'est pourquoi on trouve plusieurs typologies et différentes unités correspondantes, cf. chez Tesnière, Riegel et al. et Martinet. Cependant, cet échantillon limité nous servira de base pour établir, dans ce qui suit, un répertoire représentatif de phrasillons en français et en croate.

---

<sup>9</sup> (cf. Caron-Pargue et Caron 2000, Porquier 2001, Bres 1995, Tutescu 2006, Cahane 2015)

#### 1. 4. *Les phrasillons au sein de la syntaxe énonciativo-événementielle (la grammaire événementielle) de Kačić*

Après avoir considéré les perspectives grammaticale et fonctionnelle, nous voudrions introduire le principe d'« événementiel » introduit par Kačić 1987 dans le cadre de sa théorie « énonciative-événementielle ». Cette perspective, d'ailleurs assez innovante vu un haut degré de formalisation, offre la possibilité de considérer des mots-phrases autrement, notamment comme point de départ pour l'introduction d'un niveau supplémentaire d'analyse linguistique. En fait, Kačić viendra élargir et approfondir l'analyse tesnièreenne : il garde le concept de phrasillon, son autonomie syntaxique ainsi que son « auto-suffisance » énonciative pour présenter la lexie en tant qu'unité minimale pouvant à elle seule former l'énoncé. Quant aux interjections, Kačić les situe dans la catégorie des phrasillons ayant comme leur base un événement.<sup>10</sup> Notons à ce propos que l'étude récente de Kahane et Mazziotta (2015) rend compte des difficultés rencontrées dans l'optique tesnièreenne et ainsi vient compléter la perspective énonciative-événementielle de Kačić, ce qui nous amènera, dans la suite de cette contribution, à conclure sur le statut particulier des mots-phrases.

Kačić suit les postulats de la syntaxe structurale en essayant de dégager les principaux rôles et rapports entre les différentes composantes de la phrase. Il veut expliquer autrement les niveaux de l'analyse linguistique au moyen de la théorie des ensembles. A l'aide de cette théorie formelle Kačić propose d'intégrer, au sein des niveaux de l'analyse linguistique déjà existants, un autre niveau, à savoir la lexe(i)matique dont la lexie représente l'unité principale.<sup>11</sup> Ainsi, le bien-fondé ensembliste de la lexie vient joindre l'explication des mots-phrases et phrasillons ainsi que leur classement effectué dans la syntaxe structurale. En fait, pour déterminer la lexie, Kačić recourt au critère syntaxique, à savoir la capacité d'une lexie de pouvoir à elle seule former l'énoncé (p. ex. l'élément *moi* représente une lexie, et non pas une variante de l'élément *je* ; la maison représente une lexie, mais *maison* ne l'est pas).

A la différence de Tesnière, Kačić ne voit pas en phrasillon l'énoncé d'un seul membre qui est inanalysable structurellement : « La phrase est un ensemble organisé (ayant au moins deux termes) dont les éléments constituants sont des lexies. » (Kačić 1987 : 351)

De la même façon, Kačić introduit l'événement comme la composante essentielle d'un énoncé : « Tout ce qui existe (a existé, ou existera), tout ce que nous exprimons doit être nécessairement situé dans l'espace et dans le temps. L'événement, ses protagonistes et les données spatio-temporelles peuvent être exprimés par un énoncé. » (Kačić 1987: 346) Il suit nettement le postulat tesnièreen que le nœud verbal « exprime tout un petit drame » (Tesnière 1988

---

<sup>10</sup> Kačić, *L'analyse linguistique et la théorie des ensembles*, ANRT Lille, 1987.

<sup>11</sup> Selon cette conception de la langue et du langage, les niveaux morphématique et lexi(e)matique ne sont que des niveaux constructionnels inférieurs à la syntaxe, qui est, en fait, le niveau relationnel ultime de la production de l'énoncé (cf. Kačić 1987 : 344)

: 102), comportant obligatoirement un procès, des acteurs et des circonstances. Kačić rejoint en ceci P. Garde qui postule le double rôle du verbe : syntaxique et sémantique, qui est du à l'existence de deux réseaux distincts de relations syntaxiques, réseau des relations dépendantielles et réseau de relations référentielles. (cf. Garde 1985) Bien que certains éléments puissent être supprimés dans la phrase (elle même représentant d'un énoncé), c'est l'événement lui-même, selon Kačić, qui ne peut pas être supprimé.<sup>12</sup>

La réflexion de Kačić se situe dans le cadre de syntaxe « énonciativo-événementielle »<sup>13</sup> ou bien de « grammaire événementielle » en s'appuyant également sur les postulats martinétiens évoquant les rapports qui existent entre les éléments d'expérience et la succession d'unités linguistiques en vue de la transmission du message (linguistique).<sup>14</sup>

En esquissant la notion de la lexie, Kačić définit l'énoncé minimal qui, au niveau constructionnel, s'identifie à la lexie, tandis que, au niveau énonciatif, il est représenté par le phrasillon. Du point de vue linguistique, le phrasillon à lui seul ne peut pas amener à une compréhension totale de l'énoncé. D'où son postulat : « Plus d'éléments linguistiques sont intégrés dans un énoncé, moins d'éléments extralinguistiques sont nécessaires pour sa bonne compréhension ». (Kačić 1987: 353) Citons à ce propos la remarque de Bres selon laquelle « l'interjection représente la première étape de l'actualisation phrastique » (Bres 1995 : 85), ce qui pourrait être mis en rapport avec la réflexion de Kačić sur la présence obligatoire ou l'impossibilité de supprimer l'événement (v. ci-dessus) de l'énoncé, ainsi que sur l'introduction de la lexie en tant qu'unité nouvelle d'analyse linguistique. La réflexion de Kahane et Mazziotta va dans la même direction : ils clarifient et élargissent notamment le concept de phrasillon en proposant le locutif. Caron-Pargue et Caron 2000 trouvent que la classification de Tesnière correspond à l'usage des interjections, que leur signification proprement dite, c'est-à-dire, la typologie concerne plutôt « les « effets de sens » créés par une particule dans un contexte donné, et non son « schéma de sens » fondamental ». (Caron-Pargue et Caron 2000 : 57)

---

<sup>12</sup> Sur l'exemple des phrasillons *Au feu ! Le facteur ! Oui. Non. Si. Pst* ; ou dans des phrases comme : *Pierre mange une pomme. Je vais au cinéma demain* ; Kačić postule qu'il s'agit des événements, ou des réactions aux événements. (cf. Kačić 1987 : 348)

<sup>13</sup> « Etant donné que pour nous un énoncé représente un « événement » et qu'il n'y a pas de hiérarchie des événements [...] les événements se présentent indépendamment les uns des autres (ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas, dans la conception phénoménologique, de relation de cause à effet) ». (Kačić 1987 : 352)

<sup>14</sup> « La syntaxe consiste principalement à examiner par quels moyens les rapports qui existent entre les éléments d'expérience, et qui ne sont pas des rapports de pure successivité, peuvent être marqués dans une succession d'unités linguistiques de manière à ce que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience » (Martinet et al, 1969, p. 18)

### 1. 5. *Entre mots-phrases et locutifs, l'approche de Kahane et Mazziotta*

Sans entrer dans les détails de l'étude de Kahane et Mazziotta sur les mots-phrases, nous tenterons de souligner des parties intéressantes pour notre recherche. En fait, dans son étude récente sur les prédicatifs et locutifs, Kahane et Mazziotta partent des mots-phrases de Tesnière pour évoquer le clausatif de Mel'čuk (renvoyant à la proposition de angl. *clause*) et arriver à la notion de prédication. En effet, ils se rendent compte de l'impossibilité pour Tesnière de situer des mots-phrases parmi les quatre espèces de mots. Ainsi veulent-ils réconcilier la pensée de Tesnière avec les nouvelles approches syntaxiques, en proposant de distinguer entre propriétés lexicales et syntaxiques, pour introduire la notion de prédicatif. Grâce au clausatif de Mel'čuk, qui « n'est qu'une étiquette supplémentaire qui s'applique aux mots-phrases sans reposer sur une analyse renouvelée » (Kahane/Mazziotta 2015 : 13), Kahane et Mazziotta rappellent la translation tesnérienne qui agit au niveau du verbe et lui permet de devenir prédicatif au moyen de la désinence et de son rôle de translatif. Pour définir des règles qui structurent des énoncés, Kahane et Mazziotta distinguent deux niveaux de cohésion syntaxique : la macrosyntaxe et la microsyntaxe. Au niveau de la microsyntaxe il existe une cohésion forte de type rectionnel : la structure microsyntaxique est définie comme « un arbre hiérarchisé de relations orientées entre des termes régissants et des termes subordonnés ». (*ibid.*, p. 16) En revanche, l'énoncé se situe au plan macrosyntaxique et comprend des syntagmes, dont un syntagme, appelé noyau, « fonde l'énoncé et porte la *force illocutoire*<sup>15</sup> [...] en orientant l'acte de parole vers un certain effet sur l'interlocuteur ». (*ibid.*, p. 17) En fait, la locutivité se dégage au niveau macrosyntaxique et désigne le potentiel de porter la visée illocutoire. Après avoir analysé les types de visée illocutoire, Kahane et Mazziotta arrivent à la conclusion que « les mots-phrases (autres que les prédicatifs) sont essentiellement des unités qui ne peuvent s'envisager qu'en relation avec la parole, conséquence, selon nous, de leur visée illocutoire inhérente ». (*ibid.*, p. 22) Le figement de la visée illocutoire s'avère donc un critère définitoire pour l'introduction d'une classe de mots dite *locutifs* mais en même temps, ce critère permet à Kahane et Mazziotta d'exclure définitivement les prédicatifs de cette classe. Par conséquent, les mots-phrases de Tesnière se répartissent alors entre locutifs et prédicatifs.

En vue d'expliquer le fonctionnement syntaxique des locutifs, Kahane et Mazziotta classent les principaux types d'opérations syntaxiques : pour comprendre la nature du rapport entre locutif et prédicatif<sup>16</sup> au travers des opérations de translation en locutif, ainsi que le mécanisme de délocutivité entendu comme la translation d'un locutif en une autre espèce de mot.

---

<sup>15</sup> Sur la notion de visée illocutoire et de verbes délocutifs, cf. Kahane/Mazziotta 2015.

<sup>16</sup> La prédicativité désignant le potentiel microsyntaxique de gouverner la phrase et la locutivité signifiant le potentiel macrosyntaxique de porter la visée illocutoire. (Kahane et Mazziotta 2015 : 34)

A ce propos et conformément à ce qu'il a été dit plus haut, il faut remarquer que Kahane et Mazziotta arrivent à un résultat proche de celui de Kačić 1987. En effet, Kahane et Mazziotta avancent que le verbe comporte des désinences qui lui donnent la capacité de contracter une relation syntaxique et de devenir prédicatif. De la même façon, le substantif comporte des déterminants qui sont des translatifs de noms en substantifs. Quant aux substantifs, Kačić a voulu apporter une solution optimale au problème des mots-phrases. Ainsi, en utilisant la méthodologie ensembliste et le concept de phrasillon a-t-il postulé l'existence de la lexie en tant qu'unité minimale pouvant former l'énoncé. Kahane et Mazziotta, de leur côté, entreprennent un autre chemin : à l'aide du clausatif et du prédicatif, de la macro- et microsyntaxe ils arrivent au résultat proche de celui de Kačić. Cependant, le résultat de Kačić semble plus cohérent : il redéfinit les niveaux d'analyse linguistique en introduisant la lexie.

Dans la suite, nous tenterons d'inventorier et de classer les phrasillons français et croates, sur un échantillon représentatif, pour voir si on peut mettre en parallèle deux systèmes linguistiques bien distincts, mais aussi pour voir s'il existe des traits communs partagés par les deux systèmes en ce qui concerne l'universalité de l'expérience. Les phrasillons (ou lexies de la grammaire événementielle) en tant qu'énoncés minimaux, pourraient partager en deux langues les significations ou expériences communes aux locuteurs des deux langues et qui se traduisent sous différentes formes (graphies) tout en gardant leur force illocutoire.

## 2. Une tentative d'inventorier des phrasillons en français et en croate

Selon Martinet, le répertoire des unités asyntaxiques, ou traditionnellement des interjections, est ouvert, il est complété à chaque fois que l'on essaie de reproduire (imiter) des bruits et sons divers. Quelques interjections sont bien « établies » dans la langue avec une graphie officielle (*ah, oh, euh, ouf, pouah*, etc.).<sup>17</sup>

### 2. 1. Le répertoire représentatif en français

La liste des interjections, selon la *Grammaire méthodique*, semble bien riche : à partir des onomatopées (cris et bruits: *ah, bah, bof, ha, hé, eh, ho, oh, ohé, hein, heu, aie, hep, holà, fi, pst, chut, ouf, zut*),<sup>18</sup> jusqu'aux unités lexicales : des noms

---

<sup>17</sup> Par ailleurs, Martinet note : « Les formes orthographiées sont souvent des reproductions fort approximatives des bruits divers ou des productions humaines correspondantes : *miaou* ne s'identifie nullement à ce que produit réellement un chat.[...] les usagers peuvent à tout moment être tentés de fournir une imitation plus fidèle qui, à son tour, pourra être notée dans la graphie. » (Martinet 1979 : 148)

<sup>18</sup> « Ils n'ont pas tous un sens permanent, mais la plupart diversifient leurs valeurs, selon l'intonation qui les accompagne ou en fonction de la situation et du contexte. Ainsi, *ah* peut marquer la joie, la colère, la crainte, la surprise, etc. » (Riegel et al. 1999 : 462) Certains sont plus nettement spécialisés comme *aie* (douleur), *chut* (demande de silence), *fi* (mépris, dédain, dégoût), *hep* (interpellation), *ouf* (soulagement). (*ibid.*)

(*attention, ciel, dommage, halte, merci, pardon, silence*), certains groupes figés fonctionnent comme des interjections simples (*adieu, au revoir, bonjour, bonsoir*), certains noms ou groupes nominaux évoquant des puissances religieuses sont aussi des interjections (*Jésus, bonté divine, diable, enfer*), des adjectifs (*bon, bravo, chic, mince*), des adverbes (*alors, bis, comment, tant mieux, tant pis*), des verbes à impératif (*allons, dis, dites, tiens, tenez, voyons, voyez*), des phrases figées (*sauve qui peut, le diable l'emporte*).

Martinet intègre aux « asyntaxiques » (par transfert) des monèmes, des syntèmes, voire des syntagmes appartenant à diverses classes : des nominaux comme *attention, bon Dieu*, des adjectifs comme *bon, mince*, des syntagmes verbaux comme *tiens, allez, suffit, dis donc, tu sais*, des adverbes comme *bien, en avant*.

Au regard des catégories à l'intérieur des unités asyntaxiques, Martinet propose l'axiologie suivante (cf. Martinet 1979 : 149) :

1. les onomatopées proprement dites, c'est-à-dire les imitations de bruits divers d'origine non humaine, comme *boum, clac, vlan* ;
2. les bruits produits par l'homme pour manifester directement ses sensations, ses sentiments ou ses prises de position, comme *aie, oh, ouille, bof* ;
3. des appels comme *allo, hep, psitt* ;
4. des souhaits ou des commandements comme *chut, ouste, pitié, tiens* ;
5. des jurons et des exclamations comme *bon Dieu, zut* ;
6. des formules de politesse ou des salutations qui sont, au départ, des transferts comme *merci, pardon, bonjour, adieu*.

En vue de répertorier des mots-phrases, Tesnière trouve qu'elles se prêtent parfaitement à une classification sémantique en raison de la richesse et de la variété des idées et des sentiments qu'ils peuvent exprimer. (Tesnière 1988 : 97-98) Ainsi il distingue entre les phrasillons logiques et les phrasillons affectifs.<sup>19</sup>

Dans la catégorie des *phrasillons logiques*, on constate l'absence d'affectivité, où la notion exprimée est purement intellectuelle. On distingue entre les phrasillons logiques incomplets (*voici, voilà*) ; anaphoriques (*oui, non, si*). Tesnière reproche à la grammaire traditionnelle de classer ces unités dans le chapitre d'adverbe. Il s'y oppose en insistant sur le fait que ces mots expriment le procès. (*ibid.*, p. 97) Regardons de plus près la typologie tesnièreenne dans les chapitres 45 et 46 des *Éléments* (pp. 95-99).

---

<sup>19</sup> Kahane et Mazziotta reconnaissent une correspondance nette entre les phrasillons sans visée illocutoire propre et ceux qui possèdent une visée illocutoire inhérente, dans la lignée tracée par Benveniste, Bally et Austin, cf. Kahane/Mazziotta 2015 : 37.

## 2. 2. *Les phrasillons affectifs*

Il s'agit des mots-pleins dans lesquels la notion exprimée présente un caractère affectif plus ou moins accusé (les interjections de la grammaire traditionnelle).

Les phrasillons affectifs se subdivisent, à leur tour, en phrasillons impératifs, représentatifs et impulsifs.<sup>20</sup>

*Les phrasillons impératifs* expriment une attitude active plus ou moins marquée du sujet parlant sur le monde extérieur et comportent trois nuances :

- les phrasillons de politesse, l'attitude impérative réduite à son minimum (les plus proches aux phrasillons logiques) *s'il vous plaît !*
- les phrasillons d'appel, l'attitude impérative n'est pas atténuée *hep ! pst !*
- les phrasillons d'ordre, l'attitude impérative atteint son maximum *chut !*

*Les phrasillons représentatifs ou imitatifs* expriment une attitude d'équilibre entre le monde extérieur et le sujet parlant, qui cherche à reproduire par imitation l'impression qu'il a lui-même ressentie : *pan, pif, paf, poum*

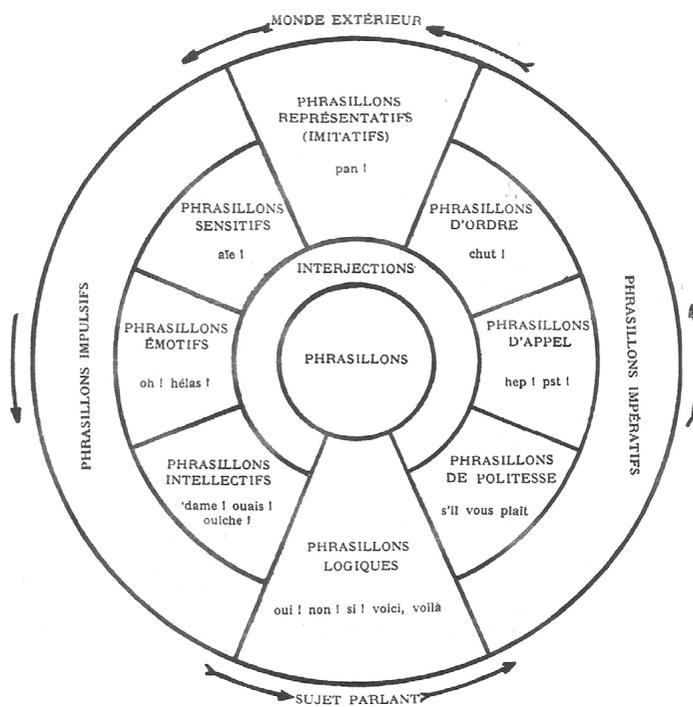
*Les phrasillons impulsifs* s'opposent aux phrasillons impératifs et expriment une attitude passive, réceptive, plus ou moins marquée du sujet parlant par rapport au monde extérieur, et comportant trois nuances :

- les phrasillons sensitifs, l'attitude réceptive à son maximum : *aie*
- les phrasillons émotifs, l'attitude réceptive est moins accusée : *oh, hélas*
- les phrasillons intellectifs, l'attitude réceptive est à son minimum et toute pénétrée d'éléments intellectuels, les plus proches de phrasillons logiques : *dame, ouais, ouiche, parbleu.*

Ici on apportera le graphique circulaire illustrant les catégories de phrasillons proposées par Tesnière:

---

<sup>20</sup> La typologie élaborée par Tesnière (1988).



**Figure 1 :** La classification des phrasillons (*Éléments de syntaxe structurale*, p. 99 (ch. 46, § 20)

Du point de vue du répertoire lexical des phrasillons, on fournira dans la suite une liste assez exhaustive qui figure dans le dictionnaire *Thésaurus* de Larousse sous l'entrée *Interjections*. Le *Thésaurus* a été élaboré à la base d'un réseau conceptuel en effectuant le découpage du fonds lexical en champs notionnels.

## 748 INTERJECTIONS

REM. Selon l'usage orthographique français, les interjections sont systématiquement suivies de points d'exclamation. Ceux-ci ont été supprimés dans le présent article pour une meilleure lisibilité.

- N. 1 **Interjection ; exclamation ; cri** 747, onomatopée, parole 745 ; juron. – Appel, exhortation 565, injonction 631.
- 2 **Expression d'un sentiment.** – Admiration, étonnement : ah, oh ; bigre (ou : boufre, bougre), bonté divine, boudi [région.], ça, ça alors, ciel (*juste ciel*), diable, diantre, fichtre ou foutre [pop.], ma doué [région.], mâtin, mazette, mince, mince alors, peste, putain [pop.], Seigneur – Approbation : certes, oui, si, si fait [vx]. – Commisération : pécaïre, peuchère [région.]. – Conviction : là, na, et tac, et toc. – Dédain : fi, foin ; pfft, pouah ; beuh, beurk. – Douleur : aïe, ouille ; hélas, las [vieilli], malheur, misère, pauvre de + pron. (*pauvre de moi, de nous*), zut [fam.]. – Doute, incertitude, incrédulité : euh, hum ; mon œil, ouais, ouiche, taratata. – Evidence : dame (*dame oui, dame non*), parbleu, pardi, pardienne [vx], pardiou ; et comment. – Frustration : bernique ; fam. : ceinture, tintin. – Indifférence : bah, bast ou baste, bof ; n'importe, peu importe. – Intérêt : haha, héhé. – Ironie : eh,

hé hé – Provocation : chiche. – Refus : nenni [vx], non, que nenni – Résignation : bon, tant pis. – Satisfaction : eurêka, hurra, youpi ; chic !, chouette, tant mieux. – Soulagement : ouf.

- 3 Apostrophe, appel : prière. Ô ; hé, hello, hé oh, hep, ohé, holà, psitt, psst ; allô, oui ; hum ; dis donc, dites donc, tiens, tenez. – À l'aide, au secours, sauve qui peut, S. O. S. ; grâce, de grâce, pitié, par pitié. – Avertissement : alerte, attention, gare, vingt-deux [arg.].
- 4 Injonction, ordre. Chut, motus, basta, silence, stop ; arrière, haut les mains, feu, hop, hue, oust ou ouste, sus, zou ; minute ; là, tout beau, tout doux, patience, voyons.
- 5 Encouragement. Allez, allons, courage, haut les cœurs, va ; olé ou ollé ; bravo, bravissimo ; bis. – Improbation : à bas, hou.
- 6 Jurons. Acré [vieilli], bon sang, bordel [pop.], caramba, crédié [vx], crénom, crénom de nom, crotte [fam.], flûte, fouchtra [région.], merde [très fam.], mince, nom de Dieu [blasphème], nom d'un chien, tonnerre, tonnerre de Brest, morbleu, sacristi, saperlipopette, saperlotte, saprelotte, sapristi, scrogneugneu, zut ; région. : cap de diou, cadédis ; vx : corbleu, jarnicoton, mordieu, palsambleu, sacredieu, tudieu, ventrebleu, vertubleu, vertouchou.
- 7 Onomatopées. Badaboum, bing, boum, patapouf, patatras, pif, pif paf, ploc, plouf, pouf, poum ; clac, clic, couac, crac, cric ; ding, drelin ; flac, flic-flac, floc ; paf, pan ; slam, splash ; tac, toc, vlan ; vroum ; coincoin, tsoin-tsoin. – Miam-miam, sniff ; brrr.
- 8 Formules de politesse. Bonjour, coucou ; adieu, au revoir, ciao, salut [fam.] 689 ; s'il te plaît, s'il vous plaît ; merci – Tchîn, tchîn tchîn.
- 9 Interjections interrogatives. Comment ? hein ? plaît-il ? qui est là ? qui va là ? qui vive ?
- v. 10 Interjeter ; s'exclamer 747.
- 11 Appeler, hélér. – Enjoindre 631. – Avertir, prévenir. – Acclamer, huer. – Jurer, sacrer [fam.] ; blasphémer 483 ; jurer comme un païen ou comme un charretier.
- Adj. 12 Interjectif ; exclamatif.

Figure 2 : L'entrée « Interjections », dans le *Thésaurus* de Larousse, p. 516

A ce propos, citons la remarque qui figure en sous-titre rappelant la nécessité pour une interjection d'être accompagnée du point d'exclamation, en d'autres termes, sa dépendance du contexte. De plus, par cette même remarque on affermit le statut des interjections en tant qu'unités lexicales, vu le processus de transfert par lequel les substantifs se voient convertis en interjections. Ce type de découpage permet de discerner des nuances fines de signification des interjections (phrasillons).

### 2. 3. Le répertoire représentatif en croate

D'après *Gramatika hrvatskoga jezika* (Grammaire de langue croate) de Silić et Pranjković (2007), il existe une typologie des interjections élaborée suivant leur signification (ou plutôt usage) :<sup>21</sup>

(1) les interjections au sens étroit produites par l'énonciateur et servant à exprimer :

- admiration *ah*, mépris *ah*, doute *ha*, douleur *jao*, surprise *o*, difficulté ou peine *uh*, impuissance *hja*, impatience *joj*, peur *uh*, incrédulité *hm*, malveillance *aha*, joie *ijuju*, contestation, refus *ua*, dégoût *fuj*.

(2) les interjections impératives, qui servent à établir l'acte de communication (les plus proches à vocatif/apostrophe), produites à l'intention de l'interlocuteur en l'invitant à prendre part à la communication :

- appel ou ordre : *hej, ej, oj, halo, hura, ho-ruk, pst*
- particules injonctives : *gle, hajde, neka*; présentatifs : *evo, eto, eno*
- interjections impératives (les animaux) : *đija, điha, curik, ajs, šic, puc, mic, pi-pi, gic-gic*

et (3) les onomatopées : interjections utilisées afin d'imiter des bruits ou des sons naturels, en particulier ceux qui relèvent de la communication interpersonnelle et qui ne sont pas des signes linguistiques (le gémissement, hurlement, sifflement, etc.)

- imitation des bruits produits par les objets : *bum, tras, tres, bub, pljas, buć, pljus, puk, paf, zviz*
- la réaction des êtres humains aux sons ou bruits venus de certains dispositifs ou appareils, au déroulement de certaines activités où apparaissent des sons spécifiques ; les bruits ou sons naturels : *fiju, pras, klik, krc, škljoc, tu-tu, tika-taka*
- celles qui se réfèrent aux bruits des animaux : *vau-vau, av-av, mu, ia-ia, mjaou, me ou mee, kukuriku, ko-ko, kokoda, ku-ku, živ-živ, piju ou piu, gu-gu, kvoc ou kvoc-kvoc, kva-kva*
- celles qui se réfèrent aux sons et bruits produits par les êtres humains soit au niveau paraverbal, soit en tant que manifestation physiologique : *mljac, cmok, gr ou gr-gr, gric, apciha, šmrc, bla-bla*.

Les phrasillons logiques de la syntaxe structurale trouvent leur place, dans la grammaire de langue croate, à l'intérieur de la catégorie des particules : affirmatives et négatives *da, ne* et *jest*; injonctives : *neka, hajde, de, deder, daj, da*; présentatifs : *evo, eto, eno, gle*.

---

<sup>21</sup> Notre traduction de la typologie de la *Grammaire de langue croate*.

ČESTICE	
NESAMOSTALNE	SAMOSTALNE
1. Upitne: <i>li, zar, da</i>	1. Samostalna poraba upitnih, jesno-niječnih, poticajnih čestica i prezentativa: <i>zar ne</i> (npr. <i>To je žalosno, zar ne?</i> ), <i>zar, da, ne, jest, neka, deder, evo, eto, eno</i>
2. Pojačajne (intenzifikatori): <i>i, ni, niti, pa, samo, bar(em), makar, god, bilo (mu, vam) drago, čak, čak i, opet, ipak</i>	
3. Usporedne (gradacijske): <i>puno</i> (npr. <i>puno</i> gore ili <i>puno</i> stariji), <i>mного, malo, vrlo, veoma, dosta, gotovo, skoro, jedva, još, nešto, previše, suviše, posve, potpuno, sasvim, skroz, posebno, osobito, naročito, prilično, neobično, užasno</i> itd.	2. Samostalne (modalne) čestice na razini teksta (modifikatori): <i>možda, vjerojatno, doista, zaista, stvarno, uistinu, sigurno, nesumnjivo, bez (ikakve) sumnje, eventualno, uglavnom, nažalost, nasreću, srećom, na svu sreću</i> itd.
4. Jesno-niječne: <i>da, ne, jest</i>	
5. Poticajne: <i>neka, hajde, de, deder, daj, da</i>	
6. Prezentativi: <i>evo, eto, eno, gle</i>	

Figure 3 : La classification des particules (*čestice*) selon *Gramatika hrvatskoga jezika* (Silić, Pranjković, 2007, p. 258)

UZVICI		
Uzvicu u užem smislu	Zapovjedni uzvicu	Onomatopeje
<i>ah, oh, uh, o, ha, jao, joj, aha, ijuju, ua, fuji</i>	1. Uzvicu »drugoga lica«: <i>hej, ej, oj, halo, hura, ho-ruk, pst</i>	<i>bum, tras, bub, pljas, pljus, buć, puk, puf; fiju, pras, klik, krc, škljoc, tu-tu, tika-taka; vau-vau, av-av, mu, ia-ia, mjau, me(e), kukuriku, koko(da), ku-ku, živ-živ, piju (piu), gu-gu, kvoc, kva-kva; mljac, gr-gr, gric, apciha, bla-bla</i>
	2. Uzvicu koji se odnose na životinje: <i>iš, đija (điha), curik, ajs, šic, puc, mic, pi-pi, gic-gic</i>	

Figure 4 : La classification des interjections (*uzvici*) selon *Gramatika hrvatskoga jezika* (Silić, Pranjković, 2007, p. 261)

Si l'on résume notre tentative de répertoire des phrasillons en croate, on peut mettre en avant le critère d'autonomie syntaxique : le phrasillon peut à lui seul former l'énoncé, il est l'équivalent d'une phrase entière. La grammaire croate semble adhérer à une typologie élaborée, d'ailleurs bien détaillée et finement nuancée, suivant les critères +/- autonomie, +/- affectivité. Cependant, au vu de la classification dans la *Grammaire*, on peut constater qu'il existe un certain nombre d'éléments à l'intersection des particules et interjections : les

particules affirmatives et négatives, les particules injonctives et les présentatifs. On trouve une définition presque identique dans les deux chapitres : particules qui « expriment l'attitude du locuteur envers l'énoncé intégral ou une de ses parties » et interjections qui « représentent des mots ou des ensembles de mots exprimant en premier lieu l'attitude du locuteur envers le contenu de l'énoncé, laquelle attitude est en général affective ». (Silić/Pranjkočić 2007 : 253-258)

En revanche, la répartition de Tesnière semble plus économique et plus opérative : les deux groupes figurent au sein d'une seule catégorie, celle des mots-phrases (phrasillons) qui peuvent être structurellement complets ou incomplets, ceux-là se suffisent à eux-mêmes, ceux-ci sont complétés par d'autres éléments pour obtenir des phrases complètes. La syntaxe structurale, nous semble-t-il, située dans le même chapitre des éléments dont la fonction revient au même : de par leur structure ils sont les équivalents de la phrase entière, de par leur contenu, ils expriment tantôt la notion purement intellectuelle (phrasillons logiques), tantôt l'attitude plus ou moins active ou passive du sujet parlant par rapport au monde extérieur.

Dans la partie qui suit, notre objectif consistera à dresser un tableau de référence avec une classification possible des phrasillons en croate.

## *2. 5. Tableau récapitulatif des phrasillons en français et en croate*

A la base du rôle que la syntaxe structurale attribue aux interjections en les classant selon les critères structural et sémantique en phrasillons, nous proposerons un tableau récapitulatif avec une classification possible des phrasillons (y compris les interjections) français et croates. On prendra en compte, lors de la classification, du critère événementiel de Kačić. Ainsi, on recueillera des phrasillons représentant un événement, autrement dit, dont la structure comprend au moins un événement (une lexie), et qui suffisent à eux seuls à exprimer le contenu d'une phrase entière.

LES PHRASILLONS EN FRANÇAIS ET EN CROATE - tableau récapitulatif de phrasillons logiques et affectifs -		
LES PHRASILLONS LOGIQUES (-) AFFECTIVITE (en croate : les particules affirmatives et négatives)		
	FRANÇAIS	CROATE
incomplets (en croate : présentatifs)	<i>voici, voilà</i>	<i>evo, eto, eno, gle</i>
anaphoriques	<i>oui, non, si</i>	<i>da, ne, jest</i>
LES PHRASILLONS AFFECTIFS (+) AFFECTIVITE		
	FRANÇAIS	CROATE
<b>IMPERATIFS</b> phrasillons de politesse : (attitude impérative au minimum) ~ phrasillons d'appel : (attitude impérative n'est pas atténuée) ~ phrasillons d'ordre : (attitude impérative est à son maximum) ~ (animaux)	<i>s'il vous plait</i> ~ <i>hep, pst, hé, ohé</i> ~ <i>chut</i> ~ <i>minou minou, brrr brrr, hue, dia</i>	<i>molim</i> ~ <i>hej, ej, oj, halo, hura, ho-ruk</i> ~ <i>hajde, de, deder, daj, da, pst</i> ~ <i>đija, điha, curik, ajs, šic, puc, mic, pi-pi, gic-gic</i>
<b>REPRESENTATIFS/IIMITATIFS</b> (attitude d'équilibre entre le monde extérieur et le sujet parlant)  le monde extérieur : choses  ~ le sujet parlant : êtres	<i>toc-toc, ding-dong, crash, vlan</i> ~ <i>zzz, miam-miam, argn, grrr, sniff, atchoum, brr, ouf</i>	<i>bum, tras, pljas, pljus, buć, puk, puf ; fiju, pras, klik, krc, škljoc, tu-tu, tika-taka</i> ~ <i>mljac, gr-gr, gric, apciha, bla-bla, uf</i>
<b>IMPULSIFS</b> (≠) <b>IMPERATIFS</b> (attitude passive, réceptive plus ou moins marquée du sujet parlant par rapport au monde extérieur)		
<b>PHRASILLONS SENSITIFS</b> ~ <b>PHRASILLONS EMOTIFS</b> ~ <b>PHRASILLONS INTELLECTIFS</b>	<i>aïe, houla, ouille, ouf, han</i> ~ <i>hélas, oh, yééé, euh, hum, bah, bast, bof, beurk</i> ~ <i>dame, ouais, ouiche, parbleu</i>	<i>ah, oh, jao, joj, uh, hja</i> ~ <i>ah, ha, o, ijuju, ua, fuj, hm, aha</i> ~

Pour un répertoire plus exhaustif des catégories citées dans le tableau, il convient de consulter des listes fournies ci-dessus aux chapitres 2. 1. et 2. 2.

### 3. Conclusion

Dans le présent article, nous avons cherché à mettre en évidence le statut des mots-phrases et des phrasillons au sein de la syntaxe structurale. De même, nous avons présenté l'essentiel des travaux récents portant sur les interjections (de la grammaire traditionnelle). Après avoir exposé des concepts représentatifs et dénominations correspondantes, y compris la typologie de Tesnière et la grammaire événementielle de Kačić, on a pris en considération l'approche de Kahane et Mazziotto, qui abordent le prédicatif pour aboutir au locutif, unité équivalente au mot-phrase (énoncé).

Outre ces approches récentes orientées vers le phrasillon et sa capacité de former à lui seul l'énoncé, nous avons décrit à grands traits des approches qui traitent des interjections en tant que particules de modalité portant des traces d'opérations cognitives apparentées aux marques modales. De même, on s'est penché sur l'apport des modèles cognitifs qui voient en interjections des marqueurs du fonctionnement cognitif ou qui entraînent une réorganisation de la base de connaissance par l'introduction d'un élément nouveau.

Bien que la majorité des auteurs souligne l'impossibilité de classifier des interjections (phrasillons), certains fournissent des listes plus ou moins exhaustives d'unités, réparties en catégories selon leur sémantisme. Ainsi nous avons observé des listes citées dans certaines grammaires françaises : entre autres Riegel et *al.*, les ouvrages de Martinet et de Tesnière. Afin de fournir le répertoire de phrasillons (interjections) issu d'un ouvrage lexicographique, on a recouru au fonds lexical assez abondant du *Thésaurus*, dictionnaire élaboré suivant le principe conceptuel. En vue de décrire le statut des interjections en croate, on a choisi la *Grammaire de langue croate* de Silić et Pranjković, laquelle contient une répartition fine de ce que Tesnière qualifie de « mots-phrases » ou « phrasillons » en particules et interjections.

Tout en étant consciente des difficultés propres au recours à l'analyse contrastive dans des situations où il existe toute une diversité des graphies, mais aussi un éventail d'approches qui aboutissent à des catégorisations diverses (phrasillons), on a essayé de recenser dans un tableau récapitulatif, en français et en croate, des catégories offertes par Tesnière : phrasillons logiques et phrasillons affectifs (impératifs, représentatifs/imitatifs, impulsifs).

Une telle catégorisation pourrait aider à mieux comprendre la catégorie d'interjections en général, mais aussi à mieux cerner le statut de ces unités en français et en croate. En outre, la réflexion sur les concepts de phrasillon et d'interjection pourrait apporter une meilleure description de ces deux catégories en croate, ainsi qu'un répertoire plus exhaustif des unités classifiées suivant des critères bien déterminés.

Somme toute, il convient de souligner l'intérêt de plus en plus significatif pour les idées de Tesnière dans le domaine de la syntaxe. Ceci est particulièrement vrai pour sa réflexion sur les phrasillons. Outre les auteurs qui se réfèrent assez souvent à ses travaux, nombreux sont ceux qui privilégient d'autres approches et qui, pourtant, puisent dans son ouvrage. Il nous semble que toute recherche ultérieure sur ce sujet ne saurait négliger les apports de la syntaxe structurale.

En fait, vu les traits essentiels des phrasillons, à savoir la capacité de former à eux seuls l'énoncé et de posséder toute une gamme de significations, force est de constater que toute langue devrait disposer d'une description exhaustive de ces unités, avec le bien-fondé linguistique et prenant en compte les idées venant de plus en plus des sciences cognitives, qui, quant à la linguistique, à vrai dire, ne semblent pas trop loin de celle de la syntaxe structurale.

## Bibliographie

- Bajrić, Samir. (1996) *Les parties du discours : psychomécanique du langage et syntaxe structurale*. Thèse de doctorat, soutenue à Paris IV – Sorbonne. Sous la direction de : Olivier Soutet.
- Bajrić, Samir. (2014) « La conjonction et les autres mots vides : syntaxe structurale et psychomécanique du langage. » CASCA. <http://www.journal.casca.org.rs/2014/11/26/la-conjonction-et-les-autres-mots-vides-syntaxe-structurale-et-psychomecanique-du-langage/> accédé le 5 novembre 2016
- Béchade, Hervé-D. (1987) *Syntaxe du français moderne et contemporain*. Paris : PUF Fondamental.
- Bres, Jacques. (2006) « Hóu ! Haa ! Yrrââ » : interjection, exclamation, actualisation. *In* : Faits de langues, n°6, Septembre 1995. L'exclamation. pp. 81-91 ; doi : 10.3406/flang.1995.1009 [http://www.persee.fr/doc/flang\\_1244-5460\\_1995\\_num\\_3\\_6\\_1009](http://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1995_num_3_6_1009)
- Buridant, Claude. (2006) « L'interjection : jeux et enjeux », *Langages* 2006/1 (n° 161), p. 3-9. DOI 10.3917/lang.161.0003
- Caron-Pargue, Josiane et Jean Caron. (2000) « Les interjections comme marqueurs du fonctionnement cognitif », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 34 | 2000, document 2, mis en ligne le 01 janvier 2009, consulté le 02 octobre 2016. URL : <http://praxematique.revues.org/398>
- Dubois, Jean, et al. (1973) *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : Larousse.
- Garde, Paul. (1985) « Dualité de la relation syntaxique : relation dépendantielle et relation référentielle, *CLAIX*, Travaux 3, Les relation syntaxiques, pp. 1-27, Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Garde, Paul. (1994) « Syntaxe et sémantique chez Tesnière » *Linguistica*, XXXIV:1, Mélanges Lucien Tesnière, 95–99. [Actes du Colloque international Lucien Tesnière. Linguiste européen et linguiste slovène (1883–1993) Ljubljana, 18–20 novembre 1993.]
- Kačić, Miro. (1987) *La théorie des ensembles et l'analyse linguistique*. Thèse de doctorat, soutenue à l'Université de Provence. Sous la direction de Christian Touratier.
- Kahane, Sylvain ; Nicolas Mazziotta. (2015) « Quel classement syntaxique pour les « marqueurs discursifs », « mots-phrases » et autres « inserts » ? Prédicatifs et locutifs », *Travaux de linguistique*, 2015/2 (n° 71), pp. 7-42, De Boeck Supérieur, DOI : 10.3917/tl.071.0007,
- Martinet, André. (sous la direction de) (1969) *La linguistique. Guide alphabétique*. Paris : Editions Denoël.

- Martinet, André. (1979) *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris : Didier
- Martinet, André. (1985) *Syntaxe générale*. Paris : Armand Colin.
- Matešić, Mihaela. (2004) „Uzvicima u hrvatskom standardnom jeziku“, D. Bačić-Karković, L. Badurina, M. Biti, A. Car-Mihec, I. Lukežić, H. Pavletić, I. Srdoč-Konestra, D. Stolac, S. Vranić (ur.). *Zbornik radova s Međunarodnog znanstvenog skupa Riječki filološki dani*, Rijeka, 14.-16.11.2002., pp. 337-342.
- Péchoin, Daniel (sous la direction de). (2004) *Thésaurus, des idées aux mots, des mots aux idées*, coll. *In extenso*, Paris : Larousse.
- Pintarić, Neda. (2002) *Pragmema u komunikaciji*. Zavod za lingvistiku Filozofskoga fakulteta, Sveučilišta u Zagrebu, Zagreb : Zavod za lingvistiku Filozofskoga fakulteta Sveučilišta u Zagrebu, 1-284 str.
- Porquier, Rémy. (2001) « Mots-phrases, phrasillons, locutions-énoncés : aux frontières de la grammaire et du lexique en français langue étrangère ». In : *Langue française*, n°131, Grammaires d'enseignants et grammaires d'apprenants de langue étrangère. pp. 106-123. doi : 10.3406/lfr.2001.1039 [http://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_2001\\_num\\_131\\_1\\_1039](http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2001_num_131_1_1039)
- Riegel, Martin ; Pellat, Jean-Christophe ; Rioul, René. (1999) *Grammaire méthodique du français*. Linguistique nouvelle. Paris : PUF
- Silić, Josip, Pranjković, Ivo. (2007) *Gramatika hrvatskoga jezika*. Zagreb : Školska knjiga.
- Tesnière, Lucien (1988) *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck. [Deuxième édition revue et corrigée, cinquième tirage, préface de Jean Fourquet, professeur à la Sorbonne.]
- Tutescu, Mariana. « L'interjection – modalisation, axiologisation et grammaticalisation. Le cas des interjections roumaines *zău* et *vai* », *Langages* 2006/1 (n° 161), p. 37-46. DOI 10.3917/lang.161.0037
- Wilmet, Marc (1997) *Grammaire critique du français*, Paris : Hachette/Duculot.

## Uzvicima i »fraziljoni« između gramatike i leksika – prinos strukturalne sintakse

U članku se preispituje status minimalnih iskaza koji se u strukturalnoj sintaksi L. Tesnière nazivaju *mots-phrases* ili *phrasillons*, što bi odgovaralo hrvatskomu ne posve uobičajenu nazivu »fraziljonu« ili »frazoidu«. Te jedinice u strukturalnoj sintaksi ne pripadaju ni jednoj od četiriju vrsta riječi (*substantifs, verbes, adjectifs, adverbes*), jer su zapravo vrste rečenica, kako tvrdi Tesnière.

U prvom dijelu rada donosi se prikaz glavnih teorija i autora koje su na materijalu francuskoga jezika istraživale status »fraziljona«, tih »riječi istovrijednih rečenicama« i pokušavale redefinirati njihov status. U drugom dijelu rada daje se kontrastivni prikaz reprezentativnog broja jedinica u francuskom i hrvatskom jeziku, a na temelju klasifikacije iz strukturalne sintakse.

*Mots-phrases* ili *phrasillons* složene su riječi, sukladno definiciji iz strukturalne sintakse. One su ekvivalenti cijelih rečenica, strukturalno se ne mogu raščlaniti, a odgovaraju u velikoj mjeri uzvicima iz tradicionalne gramatike. Na granici su gramatike i leksika (Porqui-

er), a nazivaju se još i rečenicama s implicitnom predikativnošću (*phrases à prédication impliquée* (Wilmet 1997)). Oni se javljaju nositeljima iznimno složenoga i vrlo nijansiranoga semantičkog sadržaja. Tesnière dijeli »fraziljone« na logičke s jedne strane (*voici, voilà, oui, non*) te na afektivne, koji u različitom stupnju izriču stav govornika prema izvanjezičnom svijetu ili prema određenom elementu situacije iskazivanja. Teško je precizno utvrditi vrijednosti triju Tesnièreovih kategorija unutar afektivnih frazoida (imperativni: *s'il vous plaît ! pst ! chut !*; reprezentativni ili frazoidi predodžbe: *pif ! paf !* te impulzivni ili poticajni frazoidi: *âie ! hélas ! ouais !*). Tomu je tako iz jednostavna razloga što je njihov sadržaj u neposrednoj vezi s iskazivanjem. U hrvatskome su »fraziljoni« iz strukturalne sintakse obuhvaćeni dvjema kategorijama: česticama i uzvicima, iako se oni preklapaju u dijelu koji govori o tome da se objema kategorijama izražava stav govornika o iskazu ili dijelu iskaza te da je u slučaju uzvika taj stav uglavnom afektivan.

U radu se prikazuju i dva specifična pristupa »fraziljonima«, nastala u okviru istraživanja iz francuske sintakse. Riječ je o Kačićevoj iskazno-događajnoj gramatici (fr. *grammaire énonciativo-événementielle*) koja polazi od Tesnièreova »fraziljona« da bi ponudila redefiniciju razina lingvističke analize te uvela leksimatiku i leksiju kao novu razinu i pripadajuću jedinicu. Kahane i Mazziotta u novijoj studiji o »fraziljonima« polaze od Mel'čukova klauzativa, diskurziva te dolaze do lokutiva kao jedinice koja obuhvaća ono što se tradicionalno naziva »riječima istovrijednima rečenicima«.

Na samom kraju rada daje se usporedni tablični prikaz »fraziljona« u francuskom i hrvatskom. Ne težeći iscrpnosti, već reprezentativnosti, popisuju se jedinice sukladno raščlambi strukturalne sintakse.

*Ključne riječi:* strukturalna sintaksa, frazoidi, fraziljoni, uzvici